



AUTO

Fiche produit synthétique exclusivement destinée à des courtiers professionnels, les conditions générales complètes de chaque produit étant consultables sur le site internet www.five-insurance.be

	RC	Mini-Omnium PREMIUM	Mini-Omnium SERENITE	OMNIUM PREMIUM	OMNIUM SERENITE	OMNIUM PRIVILEGE
RC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
INCENDIE	X	✓	✓	✓	✓	✓
FORCES DE LA NATURE	X	✓	✓	✓	✓	✓
HEURTS DE GIBIERS	X	✓	✓	✓	✓	✓
BRIS DE VITRE	X	✓	✓	✓	✓	✓
VOL	X	✓	✓	✓	✓	✓
COLLISION	X	X	X	✓	✓	✓
HEURT D'OBSTACLE	X	X	X	✓	✓	✓
ENLISEMENT	X	X	X	✓	✓	✓
VANDALISME	X	X	X	✓	✓	✓
TMC ET ACCESSOIRES SUPPLÉMENTAIRES	X	X	✓	X	✓	✓
OPTION 10% EN CAS DE PERTE TOTALE	X	X	X	X	X	✓
FRANCHISE	0 EUR	0 EUR	0 EUR	Franchise fixe 750 EUR	Franchise anglaise 2 % de la valeur assurée plafonnée à 750 EUR	Franchise anglaise 2 % de la valeur assurée plafonnée à 750 EUR
DEGRESSIVITE MENSUELLE	-	1,25 %	1 %	1,25 %	1 %	1 %
DATE DE DEBUT DE LA DEGRESSIVITE	-	A partir de la première date de mise en circulation du véhicule	Dès le 13ème mois	A partir de la première date de mise en circulation du véhicule	Dès le 13ème mois	Dès le 25ème mois



HABITATION

Fiche produit synthétique exclusivement destinée à des courtiers professionnels, les conditions générales complètes de chaque produit étant consultables sur le site internet www.five-insurance.be

GARANTIES	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE
INCENDIE	✓	✓	✓
EXPLOSION	✓	✓	✓
TEMPÊTE	✓	✓	✓
DEGÂTS D'EAUX	✓	✓	✓
CATASTROPHES NATURELLES	✓	✓	✓
HEURT DES BIENS ASSURÉS	✓	✓	✓
ACTION DE L'ÉLECTRICITÉ	✓	✓	✓
BRIS DE VITRAGE	✓	✓	✓
VANDALISME	✓	✓	✓
RESPONSABILITÉ CIVILE IMMEUBLE	✓	✓	✓
ASSAINISSEMENT DU SOL	X	✓	✓
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	X	✓	✓
PISCINE, JACUZZI, HAMAMS	X	X	✓
JARDIN	X	X	✓
PERTES D'EXPLOITATION (SI MIXTE PROFESSIONNEL)	X	X	✓
OBJETS DE VALEUR - TOUS RISQUES	X	X	✓
PERTES D'EXPLOITATION - FORFAIT	X	X	Maximum 100 €/jour
CONTENU	1 ^{er} risque max 3.500 € par objet	1 ^{er} risque max 7.000 € par objet	1 ^{er} risque max 31.000 € par objet
VALEURS	2.000 €	3.000 €	4.500 €
VALEURS - VOL	1.000 €	1.500 €	2.250 €
BIJOUX	5.000 €	8.000 €	15.000 € non cumulable avec objets de valeur
OBJETS DE VALEUR - TOUS RISQUES	X	X	Objets de plus de 2.500 € (cf. CG)
OBJETS DE VALEUR - PLAFOND GLOBAL	X	X	12.500 €
FRANCHISE	Légale fixe x2	Légale fixe simple	Anglaise simple (dommages > 1.000 €)
JARDIN - PLAFOND	X	X	15.000 € jardin seul / 30.000 € si connexe au bâtiment
GARANTIES OPTIONNELLES (MAJORATION TARIFAIRE)			
VOL	50 % 1 ^{er} risque max 3.500 € par objet	50 % 1 ^{er} risque max 7.000 € par objet	50 % 1 ^{er} risque max 31.000 € par objet
PERTES INDIRECTES	Option 10 %	Option 10 %	Option 10 %
VÉHICULES AU REPOS	Option 30.000 € / véhicule	Option 30.000 € / véhicule	Option 30.000 € / véhicule
ABANDON DE RECOURS	Option	Option	Option



PROTECTION JURIDIQUE

Fiche produit synthétique exclusivement destinée à des courtiers professionnels, les conditions générales complètes de chaque produit étant consultables sur le site internet www.five-insurance.be

GARANTIES	AUTO	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE	CARENCE
VOTRE SANTÉ	X	✓	✓	✓	
VOTRE HABITATION	X	✓	✓	✓	
CONSOMMATION	X	✓	✓	✓	
RELATIONS CAISSE DE PENSION, ORGANISMES BANCAIRES, CRÉDIT ASSURANCES	X	✓	✓	✓	
VOS RELATIONS AVEC LES SERVICES PUBLICS	X	✓	✓	✓	
LOISIRS	X	✓	✓	✓	
VOTRE AUTOMOBILE	✓	✓	✓	✓	
CONDUITE RESPONSABLE	✓	✓	✓	✓	
RECOURS CIVIL EXTRA CONTRACTUEL	✓	X	✓	✓	
DÉFENSE PÉNALE	✓	✓	✓	✓	
DÉFENSE CIVILE EXTRA CONTRACTUELLE	✓	X	✓	✓	
TRAVAIL	X	X	X	✓	12 MOIS
FISCALITÉ	X	X	X	✓	12 MOIS
LES SUCCESSIONS	X	X	X	✓	24 MOIS
DIVORCE - RUPTURE DE VIE COMMUNE	X	X	X	✓	24 MOIS
	PLAFONDS D'INTERVENTION				
GARANTIES	AUTO	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE	
DROIT PÉNAL	125.000 €	15.000 €	90.000 €	90.000 €	
DROIT CIVIL EXTRA CONTRACTUEL	125.000 €	15.000 €	90.000 €	90.000 €	
DROIT CONTRACTUEL (Y COMPRIS AVEC L'ASSUREUR)	125.000 €	15.000 €	20.000 €	20.000 €	
DROIT ADMINISTRATIF	125.000 €	15.000 €	20.000 €	20.000 €	
RECOURS CIVIL MÉDICAL ET PARAMÉDICAL	X	X	90.000 €	90.000 €	
LITIGE DE VOISINAGE	X	X	20.000 €	20.000 €	
DROIT DU TRAVAIL ET DROIT SOCIAL	X	X	X	10.000 €	
DROIT ADMINISTRATIF ET SCOLAIRE	X	X	X	20.000 €	
DROIT FISCAL	X	X	X	20.000 €	
DROIT DES SUCCESSIONS	X	X	X	3.650 €	
DIVORCE - RUPTURE DE VIE COMMUNE	X	X	X	3.610 € (50% par partenariat)	



ASSISTANCE

Fiche produit synthétique exclusivement destinée à des courtiers professionnels, les conditions générales complètes de chaque produit étant consultables sur le site internet www.five-insurance.be

GARANTIES	AUTO	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE
ASSISTANCE PERSONNES	X	✓	✓	✓
ASSISTANCE 2 VÉHICULES	X	✓	✓	✓
DÉPANNAGE ET REMORQUAGE	✓	✓	✓	✓
HOME ASSISTANCE	X	✓	✓	✓
TRANSPORT ET RAPATRIEMENT DES PASSAGERS	✓	✓	✓	✓
VÉHICULES SUPPLÉMENTAIRES	✓	✓	✓	✓
VÉHICULE DE REMPLACEMENT	✓	X	✓	✓
ASSURANCE ANNULATION	X	X	X	✓
VOYAGE DE COMPENSATION	X	X	X	✓
ASSURANCE BAGAGES	X	X	X	✓
CAPITAL ACCIDENT DE VOYAGE	X	X	X	✓
REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DU MATÉRIEL LOUÉ	X	X	X	✓
PLAFONDS	AUTO	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE
FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	X	125.000 € par personne	125.000 € par personne	Illimités 50 €/j dès 2 ^e jour d'hospit.
RAPATRIEMENT	X	Illimité	Illimité	Illimité
FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS À L'ÉTRANGER	X	3.750 € par personne	3.750 € par personne	6.250 € par personne
FRAIS DE SUIVI MÉDICAL EN BELGIQUE	X	6.250 €	6.250 €	6.250 €
ÂGE DU VÉHICULE À LA SOUSCRIPTION	10 ans max	10 ans max	10 ans max	Pas de limite
ETENDUE TERRITORIALE PERSONNES	X	Monde entier	Monde entier	Monde entier
ETENDUE TERRITORIALE VÉHICULES	Europe	Europe	Europe	Europe
ASSURANCE ANNULATION	X	X	X	2.000 €/pers 10.000 €/voyage
VOYAGE DE COMPENSATION	X	X	X	2.000 €/pers.
ASSURANCE BAGAGES	X	X	X	2.000 €/pers. 1.000 € pour objets de valeur
CAPITAL ACCIDENT DE VOYAGE	X	X	X	12.500 €/pers.



GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Fiche produit synthétique exclusivement destinée à des courtiers professionnels, les conditions générales complètes de chaque produit étant consultables sur le site internet www.five-insurance.be

	PREMIUM	SÉRÉNITÉ	PRIVILÈGE
LÉSIONS CORPORELLES SUITE À UN ACCIDENT	✓	✓	✓
DÉCÈS SUITE À UN ACCIDENT	✓	✓	✓
INVALIDITÉ PERMANENTE	✓	✓	✓
INCAPACITÉ TEMPORAIRE	✓	✓	✓
FRAIS DE TRAITEMENT	✓	✓	✓
FRAIS D'HOSPITALISATION	✓	✓	✓
COUVERTURE CONDUCTEUR	✓	✓	✓
COUVERTURE PASSAGER RESPONSABLE	✓	✓	✓
COUVERTURE PASSAGER NON-RESPONSABLE	X	X	✓
COUVERTURE EN TANT QUE PIÉTON – CYCLISTE	X	X	✓
UTILISATION D'UN CYCLOMOTEUR	X	X	✓
PASSAGER DES TRANSPORTS EN COMMUN	X	X	✓
MONTANT FORFAITAIRE : DÉCÈS	20.000 €	30.000 €	30.000 €.
MONTANT FORFAITAIRE : INCAPACITÉ PERMANENTE	20.000 €	30.000 €	30.000 €
MONTANT FORFAITAIRE : INCAPACITÉ TEMPORAIRE	20 € par jour	30 € par jour	30 € par jour
MONTANT FORFAITAIRE : FRAIS MÉDICAUX	4.500 €	4.500 €	4.500 €
OPTION CONDUCTEUR OU PASSAGER D'UNE MOTO	X	X	✓